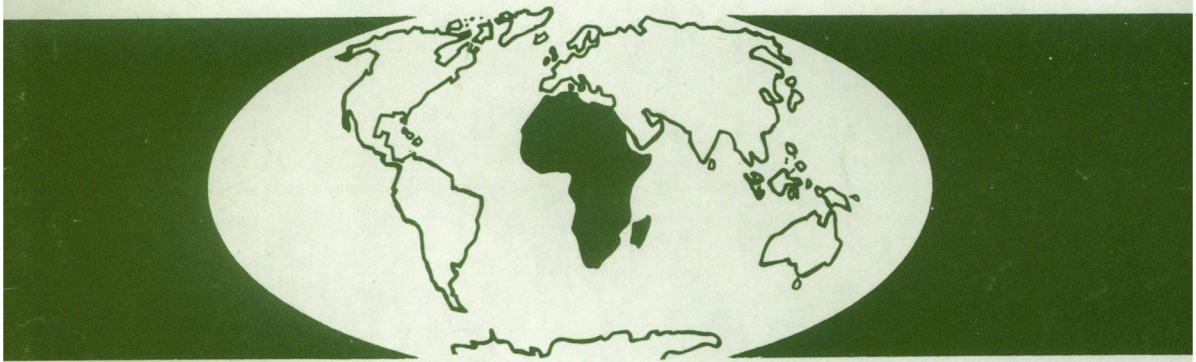
Finafrica Bulletin



CASSA DI RISPARMIO DELLE PROVINCIE LOMBARDE

4 - 1975 - II

This content downloaded from 193.204.248.149 on Wed, 21 Jan 2026 11:54:07 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Finafrica Bulletin



CASSA DI RISPARMIO DELLE PROVINCIE LOMBARDE

4 - 1975 - II

This content downloaded from 193.204.248.149 on Wed, 21 Jan 2026 11:54:07 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

BOARD OF EDITORS **CONSEIL DE REDACTION**

MANAGING EDITOR DIRECTEUR

Arnaldo Mauri
(Università di Milano)

Francesco Arcucci (Università di Parma), Sergio Bortolani (Università di Urbino), Paolo Mottura (Università di Parma), Roberto Ruozi (Università « L. Bocconi »)

ASSISTANT EDITOR ASSISTANT DE REDACTION

Mario Masini
(Università di Genova)

Contents

LENDING TO SMALL FARMERS IN DEVELOPING COUNTRIES *by Arnaldo Mauri* 126

THE LIQUIDITY POLICY OF DEPOSIT BANKS IN KENYA *by Lorenzo Frediani* 127

MONEY AND CREDIT IN AFRICA 139

ITALIAN SURVEY 142

AFRICAN SURVEY 151

BOOK REVIEWS 154

Sommaire

LE CREDIT AGRICOLE AUX PETITS EXPLOITANTS DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT *par Arnaldo Mauri* 119

LA POLITIQUE DE LIQUIDITE DES BANQUES DE DEPOT AU KENYA *par Lorenzo Frediani* 137

MONNAIE ET CREDIT EN AFRIQUE 139

NOUVELLES ITALIENNES 142

NOUVELLES AFRICAINES 151

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE 154

This content downloaded from 193.204.248.149 on Wed, 21 Jan 2026 11:54:07 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Finafrica Bulletin

LE CREDIT AGRICOLE AUX PETITS EXPLOITANTS DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

1. La production agricole est encore insuffisante pour faire face aux besoins alimentaires grandissants de nombreux pays du Tiers Monde malgré les efforts considérables qui ont été faits pour donner un essor à l'agriculture. Remarquons cependant que même dans les pays où les pouvoirs publics sont intervenus massivement dans le secteur agricole moyennant des réformes structurales, des travaux publics et des financements facilités, on a souvent négligé les petits exploitants. Peu ou rien n'a été fait pour améliorer le niveau de vie de quelque 600 millions d'individus, représentant environ 100 millions de familles, qui vivent dans les zones rurales des pays en voie de développement d'une façon arriérée et dans le dénuement et travaillent la terre dans des conditions souvent précaires.

Il s'agit là d'un grave problème qui a des volets économiques, sociaux et même politiques, et qui s'encadre dans le problème plus général du développement de l'agriculture. Dans bien des cas, les éléments caractérisant ces deux problèmes sont communs, même si l'on peut déceler dans le premier les situations les plus alarmantes. Si l'on examine, par exemple, le financement de l'agriculture, on peut noter que l'intervention des établissements de crédit est généralement insuffisante puisque même dans les pays émergents où l'apport de l'agriculture au P.I.B. représente plus de 80%, la part de crédit que les intermédiaires financiers acheminent vers ce secteur dépasse rarement 10% du total. Ajoutons en outre que souvent les données sur l'octroi de crédit agricole sont gonflées car elles se rapportent aussi, en partie, au financement de la commercialisation des produits agricoles.

Et si l'on passe du problème général du financement de l'agriculture à celui, plus particulier, du financement des petits cultivateurs, le tableau qui se présente est encore plus navrant. L'offre de crédit institutionnel parvient difficilement aux petits exploitants et, en tous cas, son apport est insignifiant. Il en découle que la seule offre de crédit pratiquement accessible pour les petits exploitants vient souvent de ce que l'on appelle les sources « non institutionnelles » qui appliquent des taux d'intérêt fort élevés.

2. Depuis quelques années cependant, aussi bien à l'échelon des organismes internationaux qu'à celui des Autorités nationales, on a pris conscience de la

This content downloaded from 193.204.248.149 on Wed, 21 Jan 2026 12:02:32 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

gravité du problème et, dans certains pays, on a adopté des mesures concernant aussi bien les aspects structuraux que les aspects fonctionnels du crédit agricole; on a entrepris en outre des études à différents niveaux pour approfondir la connaissance du problème et pour juger les expériences réalisées dans les divers pays. Parmi ces études, signalons une vaste recherche menée au cours de ces trois dernières années par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture en collaboration avec la Cassa di Risparmio delle Provincie Lombarde.

Cette étude, coordonnée par un groupe de travail sous la direction du professeur Giordano Dell'Amore, embrasse les pays en voie de développement de tous les continents, tout en mettant davantage l'accent sur l'Afrique qui, dans ce domaine également, présente les plus grandes nécessités. A cette recherche ont pris part des fonctionnaires de la F.A.O. et d'autres organismes internationaux, des professeurs d'université et des experts.

Les premiers résultats de cette enquête, ainsi que les expériences des différents pays, ont été discutés au cours de cinq séminaires régionaux qui ont eu lieu à Accra, Quito, Bangkok, Rome et Apia et qui ont concerné respectivement l'Afrique subsaharienne, l'Amérique Latine, l'Asie, le Proche Orient et l'Afrique du Nord, et le Sud-Ouest Pacifique. Enfin, on a tiré les conclusions de tout le travail accompli et on a synthétisé les résultats et les recommandations dans une publication intitulée « Le crédit agricole en faveur du développement », qui a ensuite été présentée à la Conférence Mondiale sur le Crédit Agricole aux Petits Exploitants dans les Pays en voie de Développement et qui a constitué le document de base pour le débat.

Cette conférence mondiale, organisée par la F.A.O., s'est déroulée à Rome entre le 14 et le 21 octobre avec la participation de centaines d'experts, dont les délégués nationaux de 102 pays et les représentants d'organismes internationaux à l'échelon mondial, régional et sub-régional.

Après les allocutions inaugurales de MM. Aribisala, Directeur des Services Agricoles, et Boerma, Directeur Général de la F.A.O., M. Baum, vice-président de la Banque Mondiale, a pris la parole et, après avoir fait le point sur les plus importantes expériences de son établissement dans le domaine du financement de l'agriculture dans les pays en voie de développement, a tracé dans ses grandes lignes la future stratégie d'intervention dans ce secteur.

This content downloaded from 193.204.248.149 on Wed, 21 Jan 2026 12:02:32 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

On est enfin entrés dans le vif des travaux et la première intervention a été celle du prof. Dell'Amore qui avait été élu Président de la Conférence. Celui-ci, après avoir analysé les caractéristiques actuelles du financement de l'agriculture dans les pays en voie de développement, a énoncé les principes généraux qui, à son avis, devraient inspirer dans ces pays l'action des établissements spécialisés dans le crédit agricole et a conclu en affirmant que le problème du financement des petits exploitants ne peut être résolu par une simple révision de l'organisation actuelle du crédit agricole, car les innovations nécessaires dans ce secteur ne pourront être efficaces que si elles s'encadrent dans le contexte d'une vaste politique d'amélioration du milieu rural et de formation professionnelle des agriculteurs.

A la première intervention ont fait suite beaucoup d'autres rapports sur des sujets spécifiques, qui ont permis un abord systématique et interdisciplinaire du thème de la Conférence. Les exposés se sont articulés autour des points suivants: l'intégration des opérations de crédit dans un éventail coordonné de services de développement, les critères pour définir les petits exploitants et les structures aptes à les atteindre, l'acquisition de la part des établissements voués au financement de l'agriculture de ressources financières suffisantes et de personnel qualifié, les financements et les aides internationales, la coordination entre les interventions internationales et l'action sur le plan national, l'assistance technique et l'information. Certains rapports ont rencontré une approbation unanime tandis que d'autres ont suscité des opinions divergentes, essentiellement imputables à l'hétérogénéité des situations, des circonstances et des options générales de politique économique et financière, qui ont caractérisé les expériences des différents pays représentés à la Conférence.

3. On a tout d'abord reconnu à l'unanimité le nécessité de concentrer les efforts pour aider les agriculteurs des pays en voie de développement qui vivent dans des conditions d'isolement économique, politique, culturel et social et qui, surtout, n'ont aucune possibilité d'accès au crédit institutionnel, aux innovations technologiques dans le domaine de l'agriculture ni ne peuvent compter sur des canaux efficaces de commercialisation.

On a de même accepté à l'unanimité l'un des principes fondamentaux énoncés dans le document que le groupe de travail F.A.O.-CARIPLO avait présenté à

This content downloaded from 193.204.248.149 on Wed, 21 Jan 2026 12:02:32 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

la Conférence: le crédit en faveur des petits exploitants ne représente qu'un des différents aspects du problème du développement économique et social du secteur et on ne peut l'isoler des autres aspects, mais il faut au contraire le considérer comme une composante essentielle dans un système coordonné d'interventions et de mesures concernant également les infrastructures, les services d'assistance et de vulgarisation, la fourniture d'équipements, de semences, de pesticides, d'engrais et de tous les autres inputs nécessaires, ainsi que la création de canaux de commercialisation suffisants pour tous les types de produits agricoles (y compris ceux de la sylviculture, de la pêche et de l'élevage). On a donc approuvé ce qu'on appelle l'abord « intégré », qui représente objectivement un progrès considérable dans la théorie et dans la pratique du crédit agricole.

4. Des divergences d'opinions se sont par contre manifestées quant à la typologie des intermédiaires financiers et d'autres organismes qui ont pour tâche de financer les petits exploitants (banques agricoles, établissements de crédit agricole, caisses d'épargne, banques de développement, banques commerciales, caisses populaires, caisses rurales, agences étatiques de différente nature) et, à vrai dire, le problème n'a pas semblé avoir une importance fondamentale pour la plupart des délégués.

On a par contre attribué, avec raison, une importance beaucoup plus grande aux aspects concrets et notamment aux moyens d'atteindre l'objectif essentiel qui est celui d'octroyer aux petits exploitants de façon capillaire un crédit quantitativement et techniquement approprié à leurs besoins. Ceci implique la mise en place d'une structure de l'appareil de crédit, basée sur la spécialisation et ramifiée sur tout le territoire, qui devrait à la fois être flexible et ne pas être excessivement alourdie par les frais administratifs.

On a tout de suite vu que, indépendamment de la nature des établissements financiers qui se trouvent au sommet de la pyramide du système de crédit agricole, l'obtention de ces caractères d'articulation, de flexibilité et de faible incidence des frais administratifs exige la présence de coopératives à la base de la pyramide. On comprend donc pleinement l'attention particulière et la confiance qui ont été accordées aux organismes de type coopératif ainsi que la demande de plans pour la diffusion des coopératives et pour leur soutien.

This content downloaded from 193.204.248.149 on Wed, 21 Jan 2026 12:02:32 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

5. On a reconnu à l'unanimité le rôle fondamental que doivent jouer les banques centrales aussi bien dans la préparation de nouvelles structures de crédit et dans la restructuration éventuelle des appareils financiers existants que dans le contrôle de leur bon fonctionnement et de leur efficacité.

Mais la tâche des banques centrales ne se borne pas à cela, elles doivent aussi contribuer à fournir les ressources financières suffisantes à l'appareil bancaire en fonctionnant comme intermédiaires pour canaliser les fonds venant de l'étranger et tout particulièrement ceux qui proviennent d'organismes internationaux, ou en créant de la liquidité. Etant donné l'étendue et la complexité de ces tâches, qui n'ont pu être approfondies suffisamment, on a décidé d'organiser au plus tôt un séminaire, sous les auspices de la F.A.O., sur le rôle des banques centrales dans la promotion du développement agricole.

6. On a vu se manifester des divergences de points de vue en ce qui concerne l'octroi aux agriculteurs de crédit subventionné et, plus généralement, la politique des taux d'intérêt dans le crédit agricole. On a vu toutefois s'affirmer l'opinion que l'octroi de crédit à des taux d'intérêt particulièrement bas par rapport aux conditions du marché financier du pays ne constitue pas la voie la meilleure pour aider les petits exploitants. Les pouvoirs publics pourraient atteindre le même objectif en recourant à d'autres types d'intervention comme par exemple la création d'infrastructures dont l'Etat prendrait entièrement en charge le fonctionnement et l'entretien, l'offre gratuite de services de vulgarisation ou autres, l'application de prix subventionnés pour les fournitures d'équipements, de semences, d'engrais, etc.

On s'est également accordé sur l'opportunité de subventionner les établissements de crédit agricole quand cela est nécessaire et notamment dans les phases de décollage, lorsqu'il s'agit de nouvelles constitutions, et dans les phases d'expansion territoriale moyennant l'élargissement du réseau de guichets dans les zones rurales.

En tous cas, les barèmes des taux d'intérêt appliqués dans les opérations de crédit agricole devraient être mis à jour de temps en temps d'après les tendances du niveau général des prix. Il serait indiqué, par exemple, lorsque se manifestent de fortes poussées inflationnistes, de procéder à l'ajustement des taux d'intérêt pour éviter les gaspillages de capital et surtout le détournement de moyens financiers vers des opérations purement spéculatives.

This content downloaded from 193.204.248.149 on Wed, 21 Jan 2026 12:02:32 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

7. Une large approbation a été réservée à la thèse selon laquelle, pour la provision de fonds, notamment à moyen et long terme, il faudrait se baser davantage sur les ressources endogènes et donc, faire tout effort possible pour mobiliser en faveur de l'agriculture l'épargne qui se forme dans les zones rurales.

Actuellement déjà, il existe des possibilités concrètes de formation de l'épargne, comme le montrent d'un côté le phénomène très répandu de la thésaurisation de biens de tous genres déterminé par toutes sortes de motivations, et de l'autre, les succès inattendus qui ont été remportés au cours des quelques expériences sérieuses de récolte de l'épargne rurale. De plus favorables perspectives s'ouvriront cependant dans l'avenir lorsque se réaliseront les progrès souhaités dans le développement agricole.

Pour utiliser de la façon la plus rationnelle les infrastructures bancaires on a convenu que ce seront les établissements spécialisés dans l'octroi du crédit agricole qui s'occuperont (de préférence, mais non exclusivement) de la promotion et de la mobilisation de l'épargne qui se forme dans les ménages et dans les coopératives, en adoptant cas par cas les combinaisons les plus appropriées de formes techniques de récolte et d'encouragement suivant les besoins, les habitudes et les motivations des petits exploitants.

8. En conclusion, le problème du développement du crédit agricole dans les pays émergents, pour atteindre les objectifs que la Conférence a jugés de première importance, présente deux aspects fondamentaux qui, dans un certain sens, représentent deux facteurs limitatifs: l'approvisionnement des fonds et la disponibilité de personnel qualifié, vu les caractéristiques particulières de ces formes de crédit qui demandent, chez les fonctionnaires préposés, la présence combinée de notions de technique financière et d'agronomie. Quant à l'approvisionnement de fonds, si l'on veut puiser aux ressources endogènes par la mobilisation de l'épargne familiale des zones rurales, la disponibilité de personnel capable se révèle décisive.

Il en ressort donc l'importance fondamentale que détiennent, dans les politiques de développement du crédit agricole, les initiatives et les programmes consacrés à la formation professionnelle du personnel. La Conférence a reconnu cette exigence prioritaire et on peut considérer les décisions prises

This content downloaded from 193.204.248.149 on Wed, 21 Jan 2026 12:02:32 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

à l'unanimité à ce sujet comme le résultat le plus important des travaux. En effet, parmi les recommandations finales de la Conférence figure l'invitation à constituer sur le plan national des instituts pour la formation professionnelle de cadres bancaires inférieurs spécialisés dans le crédit agricole, tandis que pour les cadres supérieurs et directeurs on a donné respectivement la préférence à des cours et à des séminaires de plus courte durée qui devraient, autant que possible, grouper différents pays. Pour la réalisation de ce deuxième type de programme de formation on a estimé nécessaire de constituer des associations régionales dont dépendraient tous les établissements de crédit agricole opérant dans les pays de la zone.

La F.A.O. d'abord, puis les autres organismes internationaux et les différents organismes des pays industrialisés qui s'occupent de ces problèmes sont appelés à collaborer à ces programmes de formation professionnelle en fournissant des enseignants, du matériel didactique et en organisant périodiquement des rencontres et des séminaires pour que les cadres directeurs puissent comparer leurs expériences et échanger des informations.

Et enfin, à propos d'échanges d'informations et d'indications, on a souhaité la création d'un centre pour la collecte, la coordination, l'élaboration et le tri des nouvelles et des études sur le crédit agricole dans les pays en voie de développement, qui pourrait prendre naissance, par exemple, sous l'égide de la F.A.O. Ses tâches seraient multiples, mais en pratique, il s'agirait de mettre tous les établissements et les organismes opérationnels et de recherche intéressés au développement du crédit agricole au courant de toutes les expériences et les recherches en cours ou achevées et d'expédier sur demande la documentation tecnique, statistique et législative, les études de projets, les analyses critiques et les estimations des résultats obtenus ainsi que la bibliographie spécialisée.

La grande utilité d'un service d'information de ce genre est évidente car, en évitant la répétition de certaines erreurs et en permettant de tirer profit des innovations fructueuses expérimentées ailleurs, il offrirait la possibilité d'employer plus rationnellement les ressources destinées au développement agricole et d'accélérer les temps de ce processus.

Arnaldo Mauri

This content downloaded from 193.204.248.149 on Wed, 21 Jan 2026 12:02:32 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

LENDING TO SMALL FARMERS IN DEVELOPING COUNTRIES

SUMMARY

The development of credit for small farmers in emerging countries has been discussed in a world conference especially organized by F.A.O. at its headquarters in Rome from 14-21 October, with more than one hundred national delegations and representatives of international bodies present. After having recognized the state of backwardness and economic and social emargination of more than 600 million people who live in the rural areas of developing countries, the ways and means of intervention were discussed using a study carried out by the FAO-CARIPLO Working Group as the base document. Accepting the formula of "integrated approach", fundamental importance has been attributed to agricultural credit.

Then all the main structural and functional aspects connected to the policies of agricultural credit development in favour of small farmers were discussed and in particular the necessity of an articulated credit system appropriate both to the granting of loans and to the promotion and mobilization of rural savings was pointed out. Finally interesting proposals concerning the elimination of the bottleneck found in the lack of competent personnel in agricultural credit operations, and the promotion of a greater international collaboration in financial flows, in technical assistance, in the formation of personnel and in the exchange of information were formulated.

This content downloaded from 193.204.248.149 on Wed, 21 Jan 2026 12:02:32 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms